cédents, se rendit dans son magasin pour prendre la recette de la journée.

Quelle ne fut pas sa surprise, en entrant dans le comptoir, de remarquer que le tiroir était ouvert, et que l'argent avait disparu ; immédiatement elle s'informa auprès de son mari et de sa fille si, avant de se rendre à leur chambre, ils n'avaient pas ramassé le contenu du tiroir; sur la réponse négative de ceux-ci, elle donna aussitôt l'alarme en criant : au voleur !

M. Lacluse, son gendre, et sa fille, descendirent en toute hâte. Après une minutieuse recherche dans la maison, l'on découvrit, blotti dans un coin près de l'escalier, un jeune garçon, qui déclara être en possession de l'argent.

Le jeune voleur fut maintenu dans la maison pendant que quelques voisins allaient prévenir les agents du poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul, peu de temps après, le petit gredin était ligotté et conduit au premier arrondissement où il déclara se nommer Paul Bouquet, âgé de 10 ans, habitant chez ses parents, à la barrière de l'Allumette.

Il déclara en outre s'être introduit dans le magasin, pendant que Mme Lacluse se trouvait dans son estaminet, et avoir enlevé, une somme de 27 fr. 05, qu'il avait en sa possession.

Bouquet, malgré son jeune âge, n'en est pas à son coup d'essai; il a été écroué au dépôt en attendant son transfert pour la prison de Lille.

Un vol rue de l'Ommelet. — Dans l'après-midi de mardi, vers deux heures, pendant que Mme Cnudde, cabaretière, « Aux Bons Citoyens », rue de l'Ommelet, était occupée dans sa cour, pour les besoins du ménage, un individu pénétra furtivement dans l'estaminet, et alla droit au comptoir, où il s'empara d'une somme de 1 fr. 10 qui se trouvait dans le tiroir.

L'individu, en ouvrant le tiroir, avait donné l'éveil à la cabaretière; cette dernière arriva à temps pour le saisir et appeler à son aide; quelques voisins arrivèrent pendant que d'autres allèrent prévenir l'agent de service dans le quartier.

Le voleur fut conduit au commissariat de la rue Saint-Joseph, où il déclara à M. Chapé se nommer Louis Catoire, âgé de 16 ans, rattacheur, demeurant rue Voltaire, cour Deschamps.

Après un court interrogatoire, Catoire reconnut les faits qui lui sont reprochés. Le magistrat donna l'ordre de l'écrouer au poste de sûreté de la Grande-Place.

La divagation des chiens. — Dans la journée de lundi, le service de surveillance des chiens errant sur la voie publique a ramassé sept animaux qui ont été mis en fourrière. Des rapports ont été rédigés à la charge de deux propriétaires.

Hem. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mardi 4 juillet, à huit heures quarante minutes du soir, sous la présidence de M. Dufermont, premier adjoint, remplaçant M. le Maire indisposé.

15 conseillers sont présents.

M. le secrétaire de la Mairie donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Il est également donné lecture d'une lettre de M. le Préfet, prolongeant la session de mai exceptionnellement pour la commune de Flers, en raison de l'état maladif de M. le Maire. Celui-ci étant encore indisposé, force est de ne plus retarder la présente séance.

Après diverses questions relatives au chemin rural dit de Beaumont, au pavé de rebut pour l'élargissement de la rue qui conduit à la fabrique de sucre et un vote autorisant l'agent-voyer à disposer de ses vieux pavés, le Conseil décide, contrairement à une demande du Conseil municipal de Sailly, de laisser la halte de Hem où elle est actuellement.

Le Conseil vote 195 fr. pour la pose des fils télégraphiques à Lannoy.

Le Conseil s'occupe ensuite de la fête du 14 juillet et vote à ce sujet un crédit de 600 fr.

Flers. — *La rixe entre briquetiers. — Disparition de la victime.* — Nous avons relaté dans notre numéro daté du mardi qu'un briquetier du nom de Jules Bohyn a été frappé, dimanche matin, de dix coups de couteau à peu de distance de l'estaminet du « Vieux Petit Wasquehal. »

Mardi matin, le garde-champêtre chargé de conduire le blessé à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille, fut tout étonné d'apprendre qu'il avait quitté Flers où, comme on le sait, il avait été provisoirement transporté chez M. Evariste Dhondt, journalier, et qu'il était selon toute probabilité parti se faire soigner chez ses parents à Zedelghem, (Belgique).

Bohyn est sous le coup d'un arrêté d'expulsion ; voilà qui explique sa disparition.

— *Le deuxième carrousel.* — Lundi à huit heures, le deuxième carrousel, donné par la société hippique, a été couru au manège de M. Meplon-Boussemart, au Pont-du-Breucq. Une quarantaine de cavaliers y ont pris part. Ont remporté les prix :

1er prix, M. Alfred Delattre d'Hellemmes; 2e, M. Hennion, de Marcq; 3e, M. Constant Becquart, de Sequedin; 4e, M. Albert Destombes, de Bondues; 5e, M. Albert Delcour. — 1re surprise, M. Jean Delledalle, de Wasquehal; 2e, M. Victor Braye, du Breucq.

Ce dernier a été victime d'un accident heureusement peu grave survenu à son entrée en piste. La personne occupée à disposer les bagues au baguet ayant tourné celui-ci trop brusquement, M. Braye le reçut sur le front et fut, de ce fait, blessé à l'arcade sourcilière.

Ascq. — *Un tamponnement.* — Mardi, vers six heures du soir, le train partant de Lille à 5 heures 51 et arrivant à Ascq à 6 heures, a été pris en écharpe par un train de marchandises. Les derniers wagons du train de voyageurs ont été fortement détériorés. Deux voyageurs ont été blessés légèrement.

Communications diverses

Communication importante. — Le commissaire central d'Amsterdam vient d'adresser à M. le commissaire central de Roubaix une liste de noms, vrais ou faux, portés par des individus faisant partie d'une bande d'escrocs connus sous le nom de « du Chatinier et Cie. »

Les commerçants feront bien de consulter cette liste très longue qui comporte des renseignements très intéressants.

Ecole de Natation. — 4 juillet. — Température de l'eau.— Huit heures du matin, 22 degrés ; cinq heures du soir 24 degrés. Aujourd'hui, mercredi, jour des dames, depuis trois heures de l'après-midi, jusqu'à l'heure de la fermeture.

Réunion générale de la chambre syndicale des Bouchers, jeudi soir, chez Lefebvre, place de la Gare. Communications importantes. Perception des cotisations.

Avis aux pêcheurs à la ligne. — La société Saint-Pierre, composée de pêcheurs à la ligne, fondée en 1875 et établie à l'estaminet du Chien Bleu, rue de Tourcoing no 20, vient de renouveler sa commission dont voici les noms des membres actuels:

Président, M. Léopold Voet; vice président, M. Auguste Canau; doyen, M. Martin Engels; secrétaire, M. Richard Dewaegenaer; porte-drapeau, M. Pierre Potau; 1er commissaire, M. Pierre Soinier; 2e commissaire, M. J. Rocher; 3e commissaire, M. Emile Meyer.

Les amateurs de faire partie de la société sont priés de se faire inscrire au local.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

La fraude. — Le brigadier de douane Constant Joz et les préposés Louis Louvrier, Emile Wilkens et Marie Louvrier étaient mardi, vers une heure et demie du matin, de service en avant et à droite de la fabrique Prouvost, lorsqu'ils aperçurent, marchant ensemble et portant chacun un ballot, quatre individus qui prirent la fuite en abandonnant leurs charges à la vue des deux premiers douaniers.

Ceux-ci les poursuivirent et parvinrent à arrêter l'un d'eux; les deux autres douaniers de service à gauche de la fabrique Motte avait fait également bonne chasse et arrêté un fraudeur.

Les deux fraudeurs sont : le premier, Edouard Polyn, âgé de 20 ans, peigneur, et le second, Oscar Béraud, âgé de 18 ans, tous deux demeurant à Roubaix.

Les ballots contenaient l'un quarante kilogrammes de poivre en grains et les trois autres ensemble 112 k. 800 d'allumettes chimiques, le tout de provenance belge et d'une valeur de 724 fr.

Polyn et Béraud ont été maintenus en état d'arrestation. Ils ont prétendu ne pas connaître les deux fugitifs.

— Dans la journée de mardi, des douaniers de service au « Touquet », ont arrêté un jeune homme, Edouard Hudelille, âgé de 18 ans, teinturier de profession. Il était porteur de cinquante kilogrammes de poivre en grains provenant de la Belgique.

— Les préposés de douane François Darras et Benjamin Collin, à la résidence de Wattrelos, étaient lundi de grand matin, de service au chemin Castel, à 500 mètres de l'étranger, lorsqu'ils aperçurent et arrêtèrent un cordier, Désiré Farvacque, âgé de 21 ans, né et domicilié à Locre (Belgique). Cet individu était porteur de 120,000 allumettes chimiques de provenance belge et d'une valeur de 120 francs.

— Le sous-brigadier Ch. Hurthemel et le préposé des douanes Emile Moitier, étant lundi, vers huit heures trois quarts du soir, de service à gauche de la raffinerie de pétrole, territoire de Wattrelos, à 1,500 mètres de l'étranger, aperçurent, sur le chemin du Jardinier, deux individus porteurs de sachets qui, à la vue de deux autres douaniers qui longeaient la ligne du chemin de fer, rétrogradèrent pour déposer leurs sachets dans un tas de fumier situé à une courte distance.

Le sous brigadier et le préposé Moitier s'étant mis à leur poursuite réussirent à arrêter les deux individus. L'un est un petit manœuvre, Edouard Devleiger, âgé de 16 ans 1/2, domicilié à Roubaix, l'autre est un apprêteur Georges Jacob également domicilié à Roubaix.

Les sachets renfermaient ensemble trois kilogrammes de poivre en grains, de provenance étrangère et d'une valeur de douze francs.

La nouvelle ligne d'Herseaux à la frontière. — Lundi matin, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle ligne au tronçon belge d'Herseaux à la frontière (hameau de la Broche de-fer).

Deux cent vingt-six voyageurs, venus de diverses localités belges, ont pris place lundi dans le 1er train de cinq heures quatre minutes du matin qui a traversé la nouvelle ligne. MM. Debry, chef de station d'Herseaux, Demars, contrôleur, Bruneel, chef-garde et Jean-Baptiste Duchatelet, piqueur se trouvaient parmi les voyageurs.

« Les Enfants de la Lyre, » à Bruxelles. — Sur la demande qui lui en a été faite par la commission des fêtes de la ville de Bruxelles, *Les Enfants de la Lyre* de Wattrelos, se rendront dans cette ville le 6 août prochain pour donner un concert, à 8 heures du soir, au parc Léopold.

TOURCOING

Messe de prémices. — M. l'abbé Ducoulombier, ordonné prêtre, il y a quelques jours, célébrera sa messe de prémices, jeudi prochain 6 juillet, à 10 h. 1/2, en l'église St-Christophe.

Le prix de la viande. — Nous avons reçu des délégués de la boucherie, la communication suivante :

« A la suite de la réunion provoquée par M. le Maire de la ville de Tourcoing, pour réclamer de la boucherie de cette ville, une diminution sur le prix de vente aux consommateurs, les principaux bouchers de Tourcoing réunis, ont décidé que, pour le moment, en raison de la chaleur persistante qui leur fait subir de grandes pertes journalières, et à cause de la hausse marquée sur le bétail de 1re qualité, ils se trouvent dans l'impossibilité de baisser les prix de la viande sur les morceaux de choix.

» Afin de prouver aux consommateurs qu'ils vendent ces morceaux à un prix bien inférieur aux cours pratiqués par la boucherie de Lille, ils croient devoir indiquer ci-dessous les prix de la viande dans les deux villes, au 1er juillet.

» Filet de bœuf, le kilog. à Lille 5 francs, à Tourcoing 4 fr. — Aloyau : rein de bœuf, le kilog. à Lille 3 fr. 50, à Tourcoing 3 fr. — Bœuf à bouillir, 1er choix (pièces de cuisses, 1res côtes), à Lille 2 fr. 20, à Tourcoing 2 fr. — Bœuf à bouillir, 2e choix (épaules, atteintes, raccoursures, 2es côtes), à Tourcoing 1,60 à 1,70.

Basse boucherie : Croisures, collier, flanchet, poitrine, à Tourcoing 1,20 à 1 franc.

» Le tout pour le bœuf de première qualité.

» Pour les qualités inférieures la différence du prix est encore plus marquée.

» Pour le veau et le mouton, la frontière belge leur étant fermée, une grande partie des bouchers de Tourcoing s'approvisionnent à Lille, et malgré les frais qui en résultent pour eux, ils vendent ces viandes aux mêmes prix que le détail de Lille. »

Le juge d'instruction à Tourcoing. — Ainsi que nous l'avons dit hier, M. Delalé, juge d'instruction, est venu mardi après-midi, à Tourcoing. L'auteur des violences exercées sur Mme Cau, Henri Vansteenkiste, a été amené en même temps par deux gendarmes de Lille; et les huit témoins cités la veille ont été entendus, en sa présence, dans le cabinet de M. le commissaire central.

L'inculpé est reparti par le train de 6 heures.

Une vieille affaire. — M. le juge d'instruction s'est occupé après le départ de Vansteenkiste, d'une affaire remontant à 1886 ; il s'agit du vol d'un coffre-fort chez M. Leurent, rue de Roubaix. Ce coffre-fort, malgré son énorme poids, avait été emporté au loin. Il a été retrouvé brisé quelques jours après, dans le canal, près du pont du Fresnoy.

Deux individus qui avaient été soupçonnés à l'époque, ont ensuite été condamnés pour d'autres vols, à 5 ans de réclusion ; leur peine finie ils sont revenus à Tourcoing ; et l'un d'eux a dû être interrogé.

La fête du quartier des Francs. — Voici les résultats des prix du carrousel attelé qui a été donné le 2 juillet au quartier des Francs :

Cavaliers : 1er prix, Braquevel fils, Blanc-Seau ; 2e, Cyrille Dumortier, Tourcoing; 3e, Raymond Dingre, Deerlyk (Belgique) ; 4e Louis Corion, Tourcoing ; 5e, Evariste Dewaecque ; 6e, Louis Gadenne ; 7e, Braquevel père, Blanc-Seau ; 8e, Duquesne; 9e, Moncarey ; 1re surprise. Octave Surmont, Tourcoing; 2e, Florimond Loridant; 3e, Woorms, Courtrai (Belgique); Alphonse Lecomte; 5e, Jules Houzet; 6e, Jules Vœmeste; 7e Jean Delnatte, Mouscron (Belgique); 8e, Victor Verschuere, Tourcoing ; 9e, Emile Pennier; 10e, Désiré Fortrie.

Extradé français. — Les gendarmes de Tourcoing ont reçu mardi à la frontière Alphonse Dusaminer, âgé de 18 ans, né à Bernay (Eure) domicilié à Villers-les-Anthur (Somme) inculpé de vols qualifiés par le parquet d'Abbeville. Arrêté à Bruxelles.

Mouveaux. — *La visite de Mgr Sonnois.* — La grande paroisse de Mouveaux a fait, mardi matin, une magnifique réception, à Mgr l'archevêque de Cambrai, venu pour donner la confirmation aux enfants.

Les préparatifs. — A cause de l'heure matinale fixée pour l'entrée de Monseigneur, il avait fallu s'occuper dès la veille des préparatifs de la réception et on y avait mis la dernière main aussitôt le jour venu; ce n'était pas seulement aux maisons situées sur le parcours qu'on devait suivre pour arriver à l'église qu'on voyait des drapeaux, des bannières, des oriflammes, à toutes les fenêtres; mais aussi bien au-delà, jusqu'au pavé de Roubaix, et jusque dans les rues écartées. A l'entrée de la commune, vers Marcq, on avait planté des poteaux réunis par de gracieuses guirlandes; et la chaussée se trouvant ainsi encadrée, offrait un coup d'œil tout particulièrement agréable.

Une fausse porte en verdure était dressée, juste à la limite du territoire, en face de l'antique chapelle des Malades, qu'on voit à la sortie de Mouveaux. Cette chapelle était décorée comme aux jours de procession, et les cierges de l'autel étaient allumés.

A l'entrée de la rue de l'Eglise, en face du presbytère, un bel arc de triomphe, avec cette inscription :« Honneur à Monseigneur ».

L'Eglise était décorée avec un goût parfait ; des oriflammes flottaient au sommet du clocher le plus élevé de tous les environs; des draperies rouge et or au portail ; des faisceaux de trois drapeaux — le drapeau tricolore entre deux drapeaux aux couleurs pontificales — surmontant les entablements de toutes les colonnes, etc.

Les autorités. — M. Varasse-Bourgois, maire de Mouveaux, avait convoqué tout le conseil municipal. Un peu avant 7 heures 1/2, le tambour des pompiers bat le rappel; et la Musique municipale prend ses dernières dispositions ; l'escorte formée d'une douzaine de cavaliers fort bien montés, et ayant la meilleure tournure, se porte à la rencontre du prélat, jusqu'au au hameau du Molinel.

M. le Curé de Mouveaux, accompagné du curé de Marcq, se rend ensuite processionnellement à la rencontre de Mgr l'archevêque ; mais on ne dépasse pas la chapelle des Malades.

L'arrivée. — Un peu après 7 heures 1/2, on voit arriver, à la hauteur de la ferme de la Beuvreques, et attelée de deux chevaux, la berline de voyage de Monseigneur ; des cavaliers galopent de chaque côté; et quatre autres ferment la marche. L'archevêque descend de voiture et parait étonné et ravi, en voyant la foule respectueuse qui s'est portée à sa rencontre. M. le Maire et les adjoints s'avancent et lui présentent les compliments de bienvenue; Monseigneur répond très-gracieusement à chacun, et entre ensuite dans la chapelle, où il reste quelques moments en prières. En sortant il examine la façade, quelque peu délabrée, du vénérable monument.

Mais Mgr Sonnois n'est pas revêtu de ses ornements sacerdotaux ; il porte la calotte, et une houpelande au dessus de la soutane violette; il ne s'attendait pas à descendre de voiture ailleurs qu'au presbytère. En voyant tout ce monde, il se décida aussitôt à faire à pied le reste du chemin. On se met en marche; la musique commence un morceau; les pompiers forment la haie, et Monseigneur s'avance en donnant la bénédiction à la foule empressée qui s'agenouille sur son passage.

A l'Eglise. — Mgr l'archevêque, après être resté assez longtemps agenouillé dans le chœur, passe dans la sacristie pour revêtir ses ornements pontificaux. Il se rend ensuite processionnellement dans la nef, en avant du nouvel et magnifique buffet d'orgues, qu'il bénit.

De retour au chœur, aux sons d'une marche triomphale sur l'orgue, il dit une messe basse qui est servie par MM. les curés de Marcq et de Mouveaux. Pendant la messe divers morceaux ont été exécutés par M. l'abbé Varrasse sur le nouvel orgue dont la sonorité parait parfaite ; et un cantique a été admirablement chanté par un chœur de jeunes filles.

Disons en passant que le buffet d'orgues est de toute beauté ; c'est un digne pendant à l'autel monumental, en bois sculpté, que Monseigneur et son vicaire général, M. le chanoine Carlier, ont tout particulièrement admiré.

Après la messe, M. le vicaire-général Carlier est d'abord monté en chaire et a commencé par complimenter les habitants de Mouveaux de la respectueuse et enthousiaste réception qu'ils avaient faite au premier pasteur du diocèse; il a aussi parlé de la magnifique église, dont l'ameublement qui est l'œuvre des paroissiens, leur fait le plus grand honneur, quoiqu'encore inachevé.

Il a ensuite appelé devant lui quelques enfants, garçons et filles, pour les interroger. Par les réponses qu'ils ont faites, on a pu juger de quels soins ces enfants — dont beaucoup — tous les garçons notamment — ne peuvent plus apprendre le catéchisme à l'école — sont l'objet de la part du dévoué curé, M. l'abbé Gaimay et de son vicaire, de soins tout particuliers.

Monseigneur, qui portait alors la mitre, est monté en chaire après M. Carlier. M. le curé de Mouveaux est venu se placer en face de la chaire, et a fait à son évêque un exposé très détaillé de l'administration de l'importante paroisse de Mouveaux, qui compte maintenant près de 5,000 habitants. Mais, a fait observer M. le curé, si la population s'est développée dans de si grandes proportions, il ne parait pas en être, malheureusement, de même des sentiments religieux.... Ainsi, près de 900 personnes ne remplissent pas le devoir pascal; cependant il est une consolation : c'est que personne ne voudrait mourir sans être muni des Sacrements de l'Eglise.

M. le curé a parlé des différentes œuvres établies dans sa paroisse et qui sont toutes florissantes. Et, en ce qui concerne son église, il a fait remarquer qu'entre les deux dernières visites pastorales — qui ont pourtant été assez rapprochées — il a pu, grâce à la générosité de ses paroissiens, édifier le beau maître autel et le buffet d'orgues.

Monseigneur l'archevêque, en répondant, a pris pour thème de son allocution l'exposé qui venait de lui être fait: il a donné à tous des encouragements et les meilleurs conseils. Il a tout particulièrement insisté sur les devoirs des parents, qui doivent apporter tous leurs soins, mettre toute leur vigilance, à former l'âme de leurs enfants... Là seulement on trouvera le salut.

Monseigneur a ensuite donné la confirmation à environ 150 enfants, dont le recueillement a fait l'admiration de tous.

Après la récitation d'une dizaine de chapelet, Monseigneur a donné une dernière bénédiction de l'entrée du chœur et il a été ensuite reconduit processionnellement au presbytère au chant du *Te Deum*.

— Le dîner auquel ont assisté le maire et les adjoints, a eu lieu au presbytère. Monseigneur est parti de Mouveaux à deux heures, pour donner la confirmation à Marquette.

Pour Marcq, la cérémonie, qui devait avoir lieu le 4, a été ajournée au 18, à cause de la fête communale.

La confirmation sera donnée, à Bondues, samedi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mgr l'archevêque a produit sur tous les paroissiens de Mouveaux, la plus sympathique et la plus respectueuse impression. On disait, en rappelant les douloureux souvenirs de ses prédécesseurs, dont la santé était chancelante : « On peut espérer que le diocèse l'aura longtemps à sa tête ! »

— *La grève.* — Les tisserands de MM. Blondel et Cie ne sont pas rentrés mardi matin comme on l'espérait: ils se sont présentés en demandant une augmentation de salaire qu'on ne put leur accorder. Après avoir stationné assez longtemps à la porte du tissage ils se sont retirés. Il n'y a que les tisserands des métiers mécaniques qui soient en grève; les tisserands de l'atelier à la main continuent à travailler régulièrement.

Linselles. — Un pâté empoisonné. — *Nombreux malades.*— Un marchand boucher, Henri Uydooghe, demeurant à Wervicq-Sud, avait servi gratuitement à ses clients de Linselles, à l'occasion de la ducasse, un kilogramme et demi de pâté.

Une vingtaine de personnes du « Stemberg » et de la « Vignette, » ayant mangé de ce pâté, se trouvèrent indisposées. Quelques-unes même furent assez sérieusement malades.

Dans ce nombre, un tisserand du nom de Dhalluin dut être administré, mais actuellement sa santé va s'améliorant, parait-il. Il y a encore en ce moment quatre ou cinq personnes non encores rétablies.

Le pâté avait été fabriqué avec du petit veau, du lapin et du lard, et la cuisson en avait été faite dans une terrine.

MM. les docteurs Bonenfant et Delbecque ont donné leurs soins aux malades. Ils n'ont pu porter un diagnostic précis, les symptômes constatés ayant paru douteux.

On dit que plusieurs habitants de Wervicq se sont également trouvés incommodés après avoir mangé du même pâté.

La gendarmerie a ouvert une enquête. On est porté à croire qu'il n'y a eu de la part du boucher aucune intention malveillante.

Halluin. — *Arrestation de deux rôdeurs.* — M. Duquenne, commissaire de police, a mis en état d'arrestation du chef de vagabondage et de mendicité, dans la journée de mardi, deux individus de nationalité belge, Léon Herpin, jardinier de profession, âgé de 28 ans et Yvon Vandenabeele, ouvrier de ferme, âgé de 34 ans. Ils ont déclaré être sans ressources et sans domicile fixe.

Herpin est sorti, il y a huit jours de la maison d'arrêt d'Hazebrouck et son camarade a été trouvé porteur de plusieurs lacets à prendre des lièvres. Tous deux ont été écroués à la maison d'arrêt de Lille.

Bousbecque. — *Une messe de prémices.* — M. Delannoy, nouveau prêtre, a dit mardi matin, à onze heures, sa première messe, en l'église paroissiale de Bousbecque, sa commune natale.

Un grand nombre de ses concitoyens y ont assisté. La commune présentait un aspect inaccoutumé : un arc de triomphe avait été dressé aux abords de l'église et bon nombre de maisons étaient pavoisées.

LILLE

La Commission départementale. — La commission départementale se réunira mercredi, 5 courant, à 2 heures 1/2 précises.

Conservatoire national de musique de Lille. — Les concours publics de 1893 auront lieu aux dates suivantes :

Lundi 10 juillet. Classes de chant : hommes, demoiselles. — Mardi 11. Classes de contrebasse, violoncelle et violon. — Mercredi 12. Classes de basson, clarinette, saxophone, flûte, haubois, cor anglais. — Jeudi 13. Classes d'instruments de cuivre. — Lundi 17. Classe de déclamation lyrique. — Mardi 18. Classes supérieures de piano ; garçons et demoiselles (à une heure).

Les portes seront ouvertes chaque jour à une heure et demie. et les concours commenceront à deux heures précises.

Incendie d'un magasin d'étoupes à Loos-Lille. — Mardi, vers une heure de l'après-midi, un violent incendie s'est déclaré dans un magasin d'étoupes de lin, dépendant de la filature de M. Guillemot, filateur, rue Marescaux, à Loos, et a détruit complètement ce bâtiment qui avait une longueur de 40 mètres environ sur 15 de largeur. Le magasin n'avait qu'un étage et était recouvert par une toiture très légère; il était absolument bondé de balles d'étoupes.

Comment le feu s'est-il déclaré? C'est ce qu'il est impossible de déterminer pour le moment. Doit-on l'attribuer à un échauffement spontané des étoupes ou l'imprudence des ouvriers magasiniers? L'enquête qui est ouverte nous renseignera probablement à ce sujet.

Le feu s'est propagé avec une intensité extraordinaire. A deux heures, le bâtiment n'était plus qu'un énorme brasier : la toiture s'était effondrée et les flammes s'élevaient à une grande hauteur.

Sur les toitures des maisons voisines c'était comme une véritable pluie de filaments d'étoupes en feu.

Bientôt les pompiers de Loos et d'Haubourdin arrivaient sur les lieux du sinistre et mettaient leurs pompes à bras en batterie, se bornant à inonder les murs des bâtiments contigus.

A quatre heures et demie, la pompe à vapeur de la caserne de la rue Malus arrivait également à Loos, mais elle n'a pu fonctionner, car les eaux puisées étaient tellement terreuses que, en quelques minutes, les clapets des pompes ont été bouchés. La machine est rentrée à Lille à sept heures.

Toute la nuit, les pompiers de Loos ont inondé le brasier.

Les dégâts sont évalués à une centaine de mille francs.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos de la réunion socialiste de lundi

Tourcoing, le 4 juillet.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Auriez-vous l'obligeance d'insérer dans votre journal la lettre suivante que j'adresse au citoyen Victor Capart :

« Monsieur,

» Je vois dans le *Journal de Roubaix* n° 486, mercredi 6 juillet 1893 à l'article Tourcoing et dans l'*Avenir* de Roubaix même date : *Une réunion publique socialiste.*

» La réunion allait prendre fin quand le citoyen Fremaux, vendeur de chansons, s'élance à la tribune et traite de fainéants les ouvriers qui avaient repris le travail.

» Mal en prit au citoyen Fremaux d'être intervenu, car il s'est attiré une très verte semonce de la part du citoyen Victor Capart qui l'a accusé de s'être vendu aux blancs pour une somme de 400 fr. qui lui avait été versée par M. Dewavrin-Crombez lors de l'élection au Conseil général en 1892.

» Où, diable, citoyen, avez-vous appris que M. Ch. Dewavrin-Crombez a versé entre les mains du citoyen Fremaux ou de tout autre les 400 fr. en question ?

» Sachez, citoyen, que 1° je ne me suis jamais occupé de politique ni d'élection. 2° Je ne connais *nullement* le citoyen Fremaux. 3° Je n'ai jamais remis, ni à lui, ni à toute autre personne, la moindre petite somme pour favoriser l'élection de Pierre ou de Jacques.

» Je vous engage donc Monsieur, à réfléchir avant de parler.

» Je pourrais réclamer de vous une rétractation publique, mais je ne vous la demande pas, car je n'attache aucune importance à votre allégation mensongère.

» Je vous prie de recevoir, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements, mes salutations empressées.

» CH. DEWAVRIN-CROMBEZ. »

VOYAGE A LA MER. — La Compagnie du Nord organise, pour le dimanche 9 juillet 1893, un train de plaisir à prix très réduits (2e et 3e classes), pour Calais, au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix Wasquehal, Douai, Pont-de-la-Deûle, Leforest, Libercourt, Seclin, Lille, la Madeleine, Pérenchies, Armentières, Bailleul et Hazebrouck.

Aller et retour dans la même journée.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *Tirage d'une tombola.* — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola qui vient d'être tirée au profit d'une bonne œuvre, chez M. Florin, tenant l'estaminet « aux Quatre Baudets », au hameau de la Marlière :

109, 69, 418, 799, 333, 185, 137, 706, 265, 52, 917, 725, 51, 1.054, 56, 1.002, 744, 667, 651, 207, 791, 298, 359.

Bondues. — Dimanche 16 juillet, un grand concert organisé par la Musique municipale de Bondues sera donné dans le parc de M. le comte René d'Hespel, maire de la commune.

La fanfare des Intimes de Tourcoing, la musique municipale d'Halluin, celle de Linselles, l'harmonie les Amis Réunis de Marcq-en-Barœul, prêteront leur concours.

Les sociétés seront reçues à quatre heures, à la mairie, où les vins d'honneur leur sont offerts; elles se dirigeront ensuite chez M. le comte d'Hespel.

Prix d'entrée : un franc.

PÈLERINAGE DES HOMMES
A MONTMARTRE
POUR LA RÉGION DE ROUBAIX-TOURCOING
6 & 7 Août 1893

Ce pèlerinage a été acclamé dans les réunions tenues au *Cercle de la Concorde*, le 19 juin, C'est le 6 août que les villes de Roubaix et de Tourcoing iront rendre leurs hommages au divin cœur de Jésus. — La patrie, la société, la religion, attendent de nous cet acte de piété.

Les conditions du Pèlerinage sont les suivantes : 45 fr. en seconde classe, 35 fr. en troisième classe.

Dans cette somme sont compris : 1° Le parcours du chemin de fer; 2° Les voitures pendant le séjour à Paris; 3° Le logement et la nourriture à Paris.

On recevra les inscriptions aux adresses suivantes : Messieurs les abbés DECLERCK, vicaire à Saint-Martin ; ROLLIER, vicaire à Notre-Dame ; LHERMITE, vicaire à Saint-Joseph ; COUSSEMAKER, vicaire au Saint-Rédempteur ; GARDYN, vicaire au Saint-Sépulcre; DELHOUTTE, vicaire au Sacré-Cœur ; BAILLEUL, professeur au collège ; François DILLIES, rue des Longues-Haies, 40 ; Charles HENNEUSE, rue de Lannoy, 110 ; Charles DELPORTE, rue du Curé, 15; Alexandre DHALLUIN, rue du Moulin, 137 ; SIX, vicaire à Lannoy : Henri DESPREZ, à Lys-les-Lannoy ; POTIÉ, vicaire à Croix.

L'organisation du Pèlerinage ayant besoin de connaître à l'avance le nombre des Pèlerins, prie ceux-ci de se faire inscrire avant le 17 juillet. Les renseignements, pour les heures du départ et du retour, seront donnés ultérieurement.

NORD

Nominations ecclésiastiques. — M. Davaine, de Saint-Amand, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Avesnes-sur-Helpe.

M. Siou, de Carvin, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Raches.

M. l'abbé Compagnon, curé d'Houplines, est nommé pro-doyen de la paroisse St-Martin à Dunkerque.

Institution Notre-Dame des Dunes de Dunkerque. Nous avons plus d'une fois, dans notre journal, recommandé à la faveur et au choix des familles la section préparatoire aux écoles militaires, fondée, en 1889, au collège Notre-Dame-des-Dunes. Ses succès de la première heure justifiaient toutes les espérances et commandaient toute confiance.

Après les labeurs victorieux de la fondation, la section préparatoire de Dunkerque vient d'inaugurer, nous l'espérons, par un succès magnifique, une ère de longue prospérité. *Sur les six candidats présentés à l'Ecole navale et à l'Ecole de Saint-Cyr, cinq ont été déclarés admissibles*: pour l'Ecole de Brest, MM. Léon Guermonprez et Georges Charruey; pour l'école spéciale militaire, MM. Albert Decherf, Emile Defort, Paul Watine. C'est sous d'heureux auspices. on le voit, que l'Institution Notre-Dame-des-Dunes ouvrira à la rentrée un cours préparatoire à l'Ecole centrale.

Douai. — La ligue républicaine de l'arrondissement de Douai s'est réunie pour désigner un successeur à M. Trannin, député de la première circonscription de Douai, qui ne se représentera pas.

M. Hayez, maître de verreries à Aniche, a été choisi comme candidat.

On assure d'autre part que les comités ouvriers se réuniront dimanche prochain, pour décider de l'attitude à prendre dans l'élection.

Il parait dès aujourd'hui probable qu'une candidature socialiste ouvrière sera posée.

Armentières. — Parmi les individus arrêtés dimanche à l'occasion du pèlerinage ecclésiastique d'Armentières, cinq ont été transférés lundi à Lille.

Un nouvel incident s'est produit lundi, à deux heures du soir environ, sur le Rond-Point. Plusieurs Frères étaient en promenade, quand survinrent divers individus qui les attaquèrent avec violence et les criblèrent de coups.

Un industriel qui passait à ce moment voulut intervenir et fut lui-même menacé.

La gendarmerie, prévenue, vint mettre fin à cette scène de désordre, et trois arrestations furent opérées, celles des nommés Jean-Baptiste et Désiré Cauché, connus sous le nom « Marengos », et Adolphe Boulinguiez. Ils furent interrogés et seront vraisemblablement transférés mardi à Lille.

— Le Saint-Père vient de décerner la croix de Saint-Grégoire-le-Grand à deux des catholiques d'Armentières : MM. Coisne-Béghin et Charvet père.

Mgr l'archevêque leur a remis les insignes de l'Ordre dimanche après la Grand'Messe.

PAS-DE-CALAIS

Une ascension périlleuse à Calais. — Le programme de la fête communale dont c'était hier la seconde journée, comportait une ascension à ballon libre, confiée à l'aéronaute Sergant, élève du capitaine Hache, professeur de l'émulation aérostatique du département du Nord. Cette ascension s'est accomplie dans des conditions particulièrement émotionnantes. L'aérostat s'étant crevé près de la soupape au moment du départ, les membres de la municipalité et le commissaire central voulurent dissuader Sergant de partir.

Celui-ci déclara qu'il partirait malgré tout ainsi qu'il s'y était engagé et s'enleva aux acclamations de la foule, pour aller s'abattre, faute de gaz, à deux kilomètres de Calais, au fort Nieulay, son ballon cubant mille mètres, s'était vidé en moins de sept minutes. Le retour de l'aéronaute en ville dans la voiture de l'un de nos confrères du *Petit Calaisien*, qui était allé au-devant de lui, a été salué sur tout le parcours par des vivats enthousiastes.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 4 juillet.* — Marie et Achille Volcke, jumeaux, rue Archimède 88. — Marie Thyrebaert, rue Cicéron, 1. — Valentine Rommens, rue Drouot, 6. — Léontine Herman, rue Monge, cour Delplanque, 8. — Théodore Vonck, rue Fourcroy, cour Flipo, 15. — Marie Dewilde, rue Blanchemaille, 108. — Paul et Albert Vionne, jumeaux, rue Hilarion Fremaux. — Fernand Rufflard, rue Beaurewaert, 115. — *Mariages.*— Joseph Dupont, 30 ans, décorateur, rue de Flandre, 24 et Léonie Dujardin, 25 ans, gillettière, rue de Flandre, 24. — Léon Cavrois, 22 ans, sans profession, boulevard de Paris, 39 et Pauline Pollet, 19 ans, sans profession, à Mouveaux. — *Déclarations de décès du 4 juillet.* — Fernande Dumoulin, 13 mois, rue de Wasquehal, 42. — Victor Cau, 43 ans, rue des Arts, 2 bis. — Henri Delfves, 80 ans, rue de l'Epeule, 55. — Adèle Lemettre, 2 ans, rue des Récollets, 12. — Rosalie Eggermont, 52 ans, Hôtel-Dieu. — Marguerite Poulain, 17 mois, rue de Rome, 78. — Victor Catteau, 3 mois, rue Decrème, 13. — Cécile Turbiez, 88 ans, rue de Rome, 15.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 4 juillet.* — Camille Lefebvre, rue du Midi. — Victor Vandebronck, sentier du Jambon. — Germaine Lombart, rue de Gand. — *Mariages.* — Paul Carette 24 ans, employé de commerce et Marie Montagne, 24 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 4 juillet.* — Jeanne Tamazie, 3 ans, Hôpital civil. — Anatole Wattrelos, 4 mois, rue de la Tossée. — André Destombes, 41 ans, domestique, rue du Brun-Pain. — Henri Soteau, 39 ans, journalier, Hôpital civil. — Henri Declercq, 2 mois, rue de Menin. — Madeleine Vandepitte, 2 mois, rue de l'Epine. — Jean Lahousse 67 ans, sans profession, rue du Calvaire. — Elise Bootens, 17 ans, soigneuse, à la Marlière.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEFIVE-MULLIEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri DEFIVE, décédé à Roubaix, le 4 juillet 1893, à l'âge de 80 ans et 6 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 5 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 6 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Epeule, 55.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-TURBIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Cécile TURBIER, veuve de M. Amand DUBOIS, pieusement décédée à Roubaix, le 4 juillet 1893, dans sa 90e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 6 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Rome, 62.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 6 juillet 1893, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Mathilde-Marie DEKIEN, épouse de M. Auguste WASSENOVE, décédée à Roubaix, le 1er juin 1893, dans sa 20e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *Une arrestation mouvementée.* — On a arrêté après une lutte opiniâtre, un dangereux vagabond nommé Verdonck, de Tourcoing, prévenu de coups à la gendarmerie et déjà condamné pour ce fait à quinze jours de prison.

Menin. — *Courses vélocipédiques.* — Le dimanche 9 juillet des courses vélocipédiques auront lieu à la Porte de Courtrai, savoir :

1. Course de Vitesse internationale à 1500 mètres. 50 francs de prix : 1er prix, 25 fr; 2e, 15 fr.; 3e, 10 fr.

2° Course de fond internationale à 5,000 mètres, 50 fr. de prix : 1er prix, 25 ; 2e, 15 ; 3e, 10 fr.

3° Course aux anneaux : 35 fr. de prix : 1er prix, 12 fr.; 2e, 8; 3e, 5; 4e, 4; 5e, 3 ; 6e, 2 ; et 7e, 1 fr.

4° Course de consolation à 1500 mètres, 2 prix : 1er, 15 fr.; 2e, 10 fr.

La mise sera de un franc pour les deux premières courses et de 0,50 cent. pour la troisième.

La réunion des coureurs se fera à deux heures de l'après-midi sur la Grand'-Place où se formera le cortège.

Les prix seront distribués aussitôt après les courses.

Une fête chorale et instrumentale sera donnée ensuite par les sociétés musicales de Menin et deux musiques étrangères.

— *Une trouvaille.* — Un cultivateur vient de trouver dans un ruisseau qu'il curait à la Porte de Courtrai diverses pièces d'un candélabre en cuivre doré. Ces objets ont été déposés au commissariat de police à la disposition du propriétaire.

Liège. — *Un fratricide.*— Deux frères, Nicolas et Joseph Lejeune, demeurant chez leurs parents rue des Tanneurs, s'étaient voué une haine implacable. Lundi soir ils eurent une violente querelle à la suite de laquelle Joseph saisit un fusil Lefaucheux et tira sur son frère. Celui-ci reçut la balle à la tête.

La mort fut instantanée. La victime a été trouvée repliée sur elle-même. Le sol et les murs étaient éclaboussés par la cervelle et le sang. Quant à l'assassin, il a été découvert caché dans les combles et immédiatement emprisonné.

Il a déclaré avoir tué son frère parce qu'il en était jaloux et que la vie avec lui était impossible.

Montigny-le-Tilleul. — *Un imprudent.*— Le nommé B..., habitant Montigny, ayant voulu exécuter foule de prouesses tandis qu'il prenait un bain dans l'Eau-d'Heure, a soudainement disparu. Malgré tous les efforts des assistants, on ne put repêcher le corps qu'après une heure de recherches.

Le malheureux était marié et père de huit enfants.

Brûlé vif. — Le petit garçon des époux Desguin, concierges à l'école de la rue d'Irlande, à Saint-Gilles, en voulant allumer samedi un poêle en y jetant du pétrole, se vit tout à coup environné de flammes.

Le pauvre petit, qui n'était âgé que de 10 ans, est mort hier après-midi, après avoir enduré les plus atroces souffrances.

Scène de meurtre à Laeken. — Les époux X..., habitant Laeken, vivent en mésintelligence constante. Chaque jour des scènes de violence éclatent entre eux. Lundi, à la suite d'une discussion violente, le mari, au paroxysme de la colère, frappa sa moitié de plusieurs coups de couteaux à la tête. Les voisins, accourus aux cris de la victime, se jetèrent sur le meurtrier, qui fut maintenu en respect jusqu'à l'arrivée de la police. La blessée a été transportée d'urgence à l'hôpital Saint-Jean. Son état est très grave.

A la Chambre. — *Séance du 4 juillet.* — La Chambre discute le projet de loi relatif à la pension de Mme Van Rysselberghe, la veuve du célèbre électricien.

Le gouvernement propose 3,000 francs, la commission 5,000. Le chiffre de la commission est adopté.

M. d'Andrimont demande au gouvernement d'acheter des fourrages pour les revendre au prix de revient aux agriculteurs de l'arrondissement de Verviers que la sécheresse a complètement ruinés.

M. Tack dit que si le gouvernement prend des mesures spéciales pour l'arrondissement de Verviers, il devra en prendre pour tout le monde, car partout l'agriculture est dans un état lamentable.

M. Coomans ne croit pas que le gouvernement puisse intervenir, au moins comme le demandent les orateurs précédents.

M. De Bruyn est également de cet avis; l'Etat a fait beaucoup, il ne peut pas aller au-delà dans cette voie.

Toutefois, dit-il, le gouvernement est disposé à accorder des subsides aux syndicats agricoles qui s'entendraient pour l'achat en gros des fourrages.

La Chambre se sépare à 4 h, 35 et met à son ordre du jour la révision.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Tourcoing
Séances des 2 et 3 juillet 1893

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS nomb	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURSEMts nomb	REMBOURSEMts SOMMES
Tourcoing ..... dim.	140	28 412 55	48	27 419 78
Tourcoing ..... lundi.	48	13.270	31	15.313 35
Blanc-Seau	7	1.995 ..	1	350 ..
Croix-Rouge	7	1.466 ..	1	625 ..
Halluin	7	1.044 ..	..	......
Linselles	10	7.438 ..	2	1.592 92
Roncq	6	3.203 ..	2	1.575 ..
Bondues	.	...	3	2.433 ..
Bousbecque	1	100 ..	2	1.890 ..
Neuville	.	... ..	1	107 76
Mouveaux	8	235 ..	1	2.033 ..
TOTAL	234	56 253 55	92	53 339 81

Jours et heures des séances. — A Tourcoing : Le dimanche de 9 h. 1/2 à midi. Le lundi de 5 à 6 h. 1/2.— Bureaux auxiliaires. — Au Blanc-Seau : de 8 h. 1/2 à 10 h. — A la Croix-Rouge : de 9 h. à 10 h. — Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier, L. LEDUC.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dimanche 9 juillet 1893, 2e grand concours international sur Chartres (277 kilomètres). Prix d'honneur 200 francs, répartis en 20 prix de 10 francs aux 20 premiers pigeons constatés: — offert aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 15 kilomètres de Roubaix — organisé par l'Union Fédérale Colombophile, au siège de la société « La Petite Vitesse », établie chez M. Benjamin Monnier, à l'angle de la rue de la Vigne et du boulevard de Strasbourg (près le pont Salembier) Mise obligatoire, 1 fr. Mise facultative 2 fr. Poule unique à 25 centimes. Poule à 50 centimes, 1 prix par 50 inscriptions.

Poules facultatives à 1, 2, 3, 5, 10 et 20 francs. Marquage secret au moyen de la bague en caoutchouc doublée et soudée (J. Rosoor). Constatation obligatoire par l'appareil automatique perfectionné ou reconnu par la Fédération (Vanden Bossch). Des paniers seront réservés aux femelles. Inscription et mise en panier vendredi 7 juillet, de 3 à 6 h. 1/2 du soir. Convoyeur M. Joseph Dedoncker.

LES COMBATS DE COQS

TOURCOING. — Lundi a eu lieu chez M. Paul Luych, cabaretier rue de Gand, un grand massacre de coqs.

Il y avait 25 francs de prix répartis en 3 catégories. Beaucoup d'amateurs assistaient à ce massacre, 25 coqs ont été mis au parc, 1 médaille a été décernée au premier vainqueur de chaque catégorie. 1er prix MM Emile Desplechin de Tourcoing; 2e prix Louis Blomme de Mouscron ; 3e prix Paul Luych de Tourcoing. Le massacre a commencé à 3 heures du soir et s'est terminé à 6 heures.

JEU DE BOULES

WATTRELOS. — Dimanche a eu lieu au Bon Fraisier à la Vieille place, le rendage de la grande partie de boules entre les sociétés de la « Plume » et « Les amis du Bon Fraisier ». A 3 heures se réunissait à Saint-Liévin un immense cortège précédé d'un groupe de trompettes. Un chariot magnifiquement décoré pour la circonstance par les « Amis du Bon Fraisier » était réservé aux présidents et membres de la commission des deux sociétés. Le jeu a commencé à 5 heures et a duré jusqu'à 8 heures du soir. Après 3 heures de lutte, la partie n'a pas décidé. MM. Clovis Barbieux et Louis Catteau ont droit à des félicitations pour la façon dont ils ont combiné leur jeu, étant trouvé un nombre aussi considérable de joueurs.

Un concert improvisé a clôturé la soirée. Ont obtenu beaucoup de succès : M. Jules Dhalluin, M. Auguste Barbier comique de Roubaix, M. Emile Galant pour une scène intitulée « Le brigand » dans laquelle il a très bien rempli son rôle et M. Pierre Vreck pour sa chansonnette les « Sans-Soucis. »

JEUX DE BOULE A LA PLATINE

TOURCOING. — Résultat du jeu de boule de 200 fr. donné chez M. Valery Leclercq rue de Paris, en face de chez MM. Masure frères, le 2 juillet, 905 mises prises : 1er Prix Gautier Paul 12 ; 2e Vienne Alfred. 11 ; 3e Destombes Jules. 9 ; 4e Lefebvre François, 9 ; 5e Vanderkamer Gustave, 5 ; 6e Lepers Emile, 5.

LES CONCOURS DE PINSONS

ROUBAIX. — Dimanche 23 juillet, un grand concours de pinsons sera donné à quatre heures précises de l'après-midi, chez M. Louis Lestivet, rue de Wasquehal. La mise sera de cinquante centimes.

TAPIS ET TENTURES
Foyers, Carpettes. Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine.
DÉPOT DE FABRIQUE
Il sera réservé un escompte de 5 à 8 0/0 aux personnes qui voudront bien nous charger de leur installation en tapis et tentures.
34044
L. DECRAENE-MATHIEU
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
OUVRAGES d'agrément
BRODERIES EN TOUS GENRES
Tapisseries fantaisies ET DE STYLE
ORNEMENTS D'ÉGLISES ÉCHANTILLONNÉS
FOURNITURES pour tous ouvrages
LEÇONS A DOMICILE

VILLE de LILLE
ÉMISSION
de 45,040 Obligations de 500 francs 3 1/2 %
DESTINÉE
1° A LA CONVERSION
et au remboursement des
EMPRUNTS 1868, 1877, 1884 et 1887
2° *A la création d'une ressource effective de*
DEUX MILLIONS

INTÉRÊT ANNUEL : 17 Fr. 50, payables par semestres, les 15 janvier et 15 juillet. — Remboursement à 500 fr. par tirages semestriels, en 48 ans, au moyen d'annuités variables. — Faculté pour la Ville de remboursement anticipé. — Tirages en juin et décembre. — Premier remboursement : 15 janvier 1894. — Paiement des coupons et titres sortis à Lille et Paris.

PRIX : 492 FR. 50
Jouissance 15 juillet 1893.

Payables { En souscrivant........ Fr. 100 »
A la répartition (15 juillet) 392 50

Les porteurs d'Obligations des Emprunts convertis recevront en échange de leurs titres comptés au pair, plus les intérêts jusqu'au 15 juillet, des Obligations nouvelles, plus une soulte en espèces.

Les Obligations anciennes non converties cesseront de porter intérêt à partir du 16 juillet, date du remboursement. A cet effet, elles seront reçues du 10 au 15 juillet aux caisses du **Crédit Lyonnais**, du **Crédit du Nord** et du **Crédit Industriel**. A partir du 17, elles ne seront plus reçues qu'à la Recette municipale.

Certificats nominatifs sans frais sur demande en souscrivant. — Intérêts de retard 5 % l'an. — En cas de retard d'un mois, les titres pourront être vendus sans mise en demeure ni formalité.

Souscription publique Lundi 10 Juillet 1893
A LILLE
A LA RECETTE MUNICIPALE
AU CRÉDIT DU NORD | AU CRÉDIT LYONNAIS
A PARIS
AU CRÉDIT LYONNAIS | AU CRÉDIT DU NORD
A la Sté Gle DE CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL
Dans les Départements et à l'Etranger
Dans les Sièges et Agences desdits Etablissements et chez leurs Correspondants.
On peut souscrire dès à présent par correspondance
Réduction proportionnelle si les souscriptions en espèces dépassent le nombre des titres à répartir.
La cote officielle sera demandée à Lille et Paris.

35038—72299

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom
35043

Caoutchouc Industriel
Emile DEGRAVE
ROUBAIX
TÉLÉPHONE N° 233
3034

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 3 juillet.

Le cours de l'or est à 337 0/0 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 5 juillet.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 61 balles Plata ... b. Algérie.

Le Havre, 4 juillet.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Il s'est traité ce matin des affaires suivies pour le terme la cote a été baissée de 50 centimes pour février et laissée sans changement pour les autres mois.

On a noté à terme 1.000 balles dont détail suit : 25 balles Buenos-Ayres sur septembre à 138,50 ; 75 balles dito sur octobre à 139,50 ; 100 balles dito sur novembre à 140; 25 balles dito sur décembre à 141,50; 50 balles dito sur janvier 142 ; 225 balles dito sur février de 144 à 143,50 ; 25 balles dito sur mars à 144,50 et 275 balles dito sur avril à 144,50.

Voici les cours de clôture : juin »»»,»»; juillet 136,50 ; août 137,50; septembre 138,50; octobre 139,50; novembre 140,»» décembre 141,»» ; janvier 141,50; février 143,50, mars 144,»», avril 144,50.

Marseille, 1er juillet.

Revue mensuelle du marché aux laines de M. Christian Sauerwein, courtier de commerce :

Pendant le mois sous revue, les ventes ont atteint un chiffre légèrement supérieur à celui du mois précédent.

Sauf une affaire importante, comprenant la presque totalité du solde des laines de Bagdad lavées couleurs, de la dernière tonte, traitée pour l'expotation, c'est encore notre consommation locale qui a été la seule à opérer.

Les cours de nouvelles laines d'Afrique ont légèrement fléchi et l'attitude des acheteurs semblerait indiquer qu'ils attendent encore de nouvelles concessions.

Les laines du Levant ne sont pas suffisamment représentées pour qu'il soit possible de formuler une opinion définitive.

Nous commençons à avoir quelques arrivages en laine du Caucasse, Tartare et Tarakama. La qualité nous parait se rapprocher sensiblement de celle de l'année dernière.

Stock au 1er juin 1893, 5765 b.
Arrivages du 1er au 29 juin 1893, 13,750.
Ventes du 1er au 29 juin 1893..... B. 3.600
Transit » » .. 7.193

Total.......... B. 10.793

Stock au 29 juin 1893, 8.722 b. : en 1892, 15,674 b.

Londres, le 4 juillet 1893. Wool Exchange City. — Ce soir un gros catalogue de laine mérinos a été vendu à des prix régulièrement fermes. La bonne laine suint et scoured, atteint le prix d'avril. Les croisés très abondants sont enlevés surtout par des Anglais à des prix très élevés; ils constituent d'ailleurs actuellement l'élément presque exclusif de la fabrication anglaise.

La décision au sujet de la clôture de la vente ne sera prise que lundi prochain; les détenteurs préfèrent attendre jusqu'à cette date de façon à être mieux en mesure de juger et la tendance du marché et aussi la marche des arrivages.

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERC)

Liverpool, 5 juillet, 10 h. 23.

Ventes : .. balles. Marché lourd, peu d'affaires.

Juillet-Août....	4 20/64	Janv.-Février.	4 27/64
Août-Septemb.	4 20/64	Février-Mars..	4 29/64
Sept.-Octobre.	4 21/64	Mars-Avril.. ..	4 30/64
Octob.-Novem.	4 22/64	Avril-Mai.......	. .../...
Novem.-Décem	4 24/64	Mai-Juin.......	. .../...
Décemb.-Janv.	4 26/64	Juillet..........	. .../...

Havre, 4 juillet.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — Le disponible a donné lieu, ce matin, à quelques affaires à prix sans changement. On a fait du low middling New-Orléans à 56 fr. 50; du